



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Issoire, le 6 septembre 2023

A75 – Commune de Rimeize (48)

Travaux de réfection de chaussée

Restriction de circulation du lundi 11 au mercredi 13 septembre 2023

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée sur l'A75.

Cette opération se déroulera du **lundi 11 au mercredi 13 septembre 2023**, au niveau du territoire de la commune de **Rimeize (48)**.

La circulation du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud), fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche) du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord). La circulation s'effectuera en bidirectionnel dans le sens Sud/Nord sur une distance de 2 km, entre les diffuseurs n°34 « Rimeize-Saint Alban » et n°35 « Aumont-Aubrac Nasbinals ».

La vitesse sera limitée à 80 km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. L'attention des usagers est attirée concernant **le respect des vitesses et des distances de sécurité**.

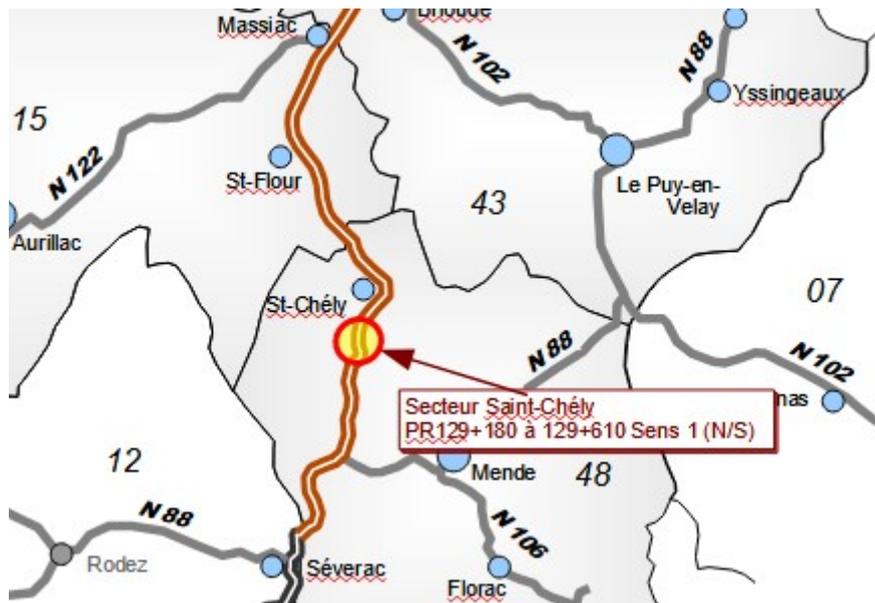
**Direction interdépartementale
des Routes Massif Central**

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

- dans le sens concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens opposé, si la largeur du convoi est supérieure à 4,50 m.



La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- www.dir-mc.fr

- www.bison-fute.gouv.fr